

PROGRAMME DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE DE LA COUR DU QUÉBEC (PTTCQ)

ENGAGEMENT MORAL

Afin d'être admis au programme, je m'engage à respecter les conditions suivantes, soit :

- De participer activement au traitement;
- De me présenter devant le tribunal, lorsque requis;
- D'être honnête avec le tribunal et l'équipe traitante en divulguant entre autres :
 - Toute rechute de consommation de drogue ou d'alcool;
 - Toutes causes pendantes ou nouvelles infractions;
- De me soumettre à une évaluation pour déterminer le profil de ma dépendance;
- De respecter toutes les règles du programme, celles du centre de thérapie ou de réinsertion sociale ou de réadaptation en dépendance;
- De respecter les conditions de mise en liberté provisoire que le tribunal m'a imposées ou l'engagement moral que j'ai contracté après avoir prêté serment ou fait une affirmation solennelle devant la Cour;
- De demeurer abstinent (e) et de me soumettre à des tests de dépistage inopinés (aléatoires) lorsque requis;
- De consentir au partage des informations relatives au traitement recueillies par les partenaires du programme;
- D'accepter l'imposition de sanctions que le tribunal pourrait m'imposer.

Date

Contrevenant (e)